

SUJET

2020-2021

H.L.P.

Spécialité Première

**ÉVALUATIONS
COMMUNES**

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : E3C1 E3C2 E3C3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : « Humanités, Littérature et Philosophie »

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures

Axes de programme : Les pouvoirs de la parole.

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

La rédaction de la copie doit se faire sur deux feuilles séparées : une pour sa partie « Philosophie », une autre pour sa partie « Littérature ».

Nombre total de pages : 2

Ce texte est la transcription d'une partie du discours que prononça Michel Foucault lors de sa leçon inaugurale au Collège de France. Il y définit le programme de son enseignement.

Voici l'hypothèse que je voudrais avancer, ce soir, pour fixer le lieu – ou peut-être le très provisoire théâtre – du travail que je fais : je suppose que dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité.

Dans une société comme la nôtre, on connaît, bien sûr, les procédures d'exclusion. La plus évidente, la plus familière aussi, c'est l'interdit. On sait bien qu'on n'a pas le droit de tout dire, qu'on ne peut pas parler de n'importe quoi. Tabou



de l'objet, rituel de la circonstance, droit privilégié ou exclusif du sujet qui parle : on a là le jeu de trois types d'interdits qui se croisent, se renforcent ou se compensent, formant une grille complexe qui ne cesse de se modifier. Je noterai seulement que, de nos jours, les régions où la grille est la plus resserrée, où les cases noires se multiplient, ce sont les régions de la sexualité et celles de la politique : comme si le discours, loin d'être cet élément transparent ou neutre dans lequel la sexualité se désarme et la politique se pacifie, était un des lieux où elles exercent, de manière privilégiée, quelques-unes de leurs plus redoutables puissances. Le discours, en apparence, a beau être bien peu de choses, les interdits qui le frappent révèlent très tôt, très vite, son lien avec le désir et avec le pouvoir.

FOUCAULT, *L'Ordre du discours* (1970).

Question d'interprétation philosophique

D'après ce texte, pourquoi, dans toutes les sociétés humaines, les usages de la parole font-ils l'objet d'interdits ?

Question de réflexion littéraire

Dans quelle mesure une œuvre littéraire peut-elle être transgressive ?

Pour construire votre réponse, vous vous référerez au texte ci-dessus, ainsi qu'aux lectures et connaissances, tant littéraires que philosophiques, acquises durant l'année.